

**RÈGLEMENT NUMÉRO 68  
CONTRÔLE INTÉRIMAIRE  
SUR LES MODALITÉS D'INTERVENTIONS FORESTIÈRES  
S'APPLIQUANT SUR LE TERRITOIRE DE CERTAINES MUNICIPALITÉS  
DU TERRITOIRE DE LA MRC D'ABITIBI**

L'original du règlement numéro 68 ainsi que les plans l'accompagnant sont conservés dans le dossier à cet effet.

Avis de motion donné le :  
Règlement adopté le :

12 mai 1999  
8 septembre 1999

AVIS PUBLICS PARUS	
• L'Écho	Premier décembre 1999
• Amos	7 décembre 1999
• Barraute	2 décembre 1999
• Champneuf	30 novembre 1999
• La Morandière	7 décembre 1999
• La Motte	Premier décembre 1999
• Landrienne	29 novembre 1999
• Launay	Premier décembre 1999
• Preissac	3 décembre 1999
• Rochebaucourt	30 novembre 1999
• Trécesson	10 décembre 1999
• TNO Lac-Chicobi (Guyenne)	26 novembre 1999
• TNO Lac-Despinassy	26 novembre 1999

Entrée en vigueur :

11 novembre 1999